



L'édition de février de la Newsletter sur la Coopération mondiale est traditionnellement dédiée aux activités globales du CIAS à New York, activités liées aux sessions régulières de la Commission du développement social (CSocD). Cette année, le CIAS a joué par divers canaux un rôle actif dans le travail de la récente 55<sup>e</sup> session de la CSocD, réunie du 1<sup>er</sup> au 10 février : soumission d'une déclaration à la Commission, participation au Forum de la société civile qui précédait la session et mise en forme des documents finaux s'y rapportant, participation aux événements parallèles et organisation de son propre événement parallèle avec l'aide d'autres partenaires. Les sessions de la Commission sont aussi l'occasion de continuer de développer son réseau de contacts et de planifier des activités communes avec d'autres organisations de la société civile.

La déclaration du CIAS était consacrée au thème prioritaire de la Commission « *les stratégies visant à éliminer la pauvreté afin de réaliser le développement durable pour tous* » et a fait part aux Etats membres relevant de la compétence de la Commission d'une proposition politiquement innovante, à savoir que la Commission devrait envisager l'élaboration d'un projet de résolution du Conseil économique et social (ECOSOC) sur les systèmes de protection sociale. Une telle résolution de la part de l'ONU témoignerait d'un engagement politique de haut-niveau dont l'objectif serait qu'un jour la protection sociale soit réelle à tous les niveaux.

Le texte complet de la déclaration du CIAS est publié dans cette édition, ainsi que la Déclaration adoptée par le Forum de la société civile. Les informations concernant l'événement parallèle organisé par le CIAS figurent également dans la Newsletter.

*Sergei Zelenev, Directeur exécutif du CIAS et Rédacteur de la Newsletter*

[suite page 2](#)

ZOOM

Le CIAS s'exprime sur les stratégies visant à éliminer la pauvreté afin de réaliser le développement durable pour tous.

2

Déclaration de la société civile : Les socles de protection sociale comme stratégie de prééminence

6

suite de la page 1

***Le CIAS s'exprime sur les stratégies visant à éliminer la pauvreté afin de réaliser le développement durable pour tous.***

Le thème prioritaire de la cinquante-cinquième session de la Commission du développement social, « Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous », est à la fois stimulant et encourageant, car il inscrit clairement les efforts de lutte contre la pauvreté menés aux niveaux mondial et national dans le cadre des objectifs de développement durable. Il est essentiel de trouver un équilibre entre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques afin de favoriser une croissance bénéficiant à chacun, en particulier aux pauvres. Quand la pauvreté est endémique, qu'elle contraint les populations à survivre sans savoir de quoi demain sera fait, les objectifs de « croissance verte » et de développement durable, aussi nobles soient-ils, semblent dérisoires au regard des besoins immédiats des populations pauvres et marginalisées. Il est largement admis que les efforts visant à éliminer la pauvreté sont étroitement liés aux politiques d'atténuation et d'adaptation. Dans le même temps, les données existantes confirment que l'élimination de la pauvreté peut offrir de multiples possibilités et avantages à la société, en facilitant l'adoption de mesures concrètes en vue du développement durable.

L'International Council on Social Welfare, créée en 1928, est l'une des plus anciennes organisations non gouvernementales oeuvrant dans de grands domaines tels que le développement social, la protection sociale et la justice sociale. Nous appuyons fermement les efforts de toutes les parties prenantes aux travaux de la Commission visant à trouver de nouvelles solutions ayant une incidence immédiate, mais aussi à long terme, sur la pauvreté et les inégalités.

La lutte contre la pauvreté est un défi pour la



plupart des pays. L'exclusion sociale et les inégalités découlant de divers aspects des dimensions sociale, économique et politique de la vie font de la pauvreté un phénomène complexe et multiforme auquel il importe de rechercher des réponses nuancées. Si dans certains pays, la vision de la pauvreté centrée sur l'État, faisant appel à divers programmes de lutte contre la pauvreté, a produit des résultats limités et éphémères, ailleurs, les micro-initiatives locales ne sont pas de taille pour améliorer sensiblement les conditions menant à la pauvreté. C'est pourquoi il importe d'encourager les initiatives des populations pauvres pour remédier aux difficultés du quotidien. La promotion de l'esprit d'entreprise des personnes vivant dans la pauvreté et la vulnérabilité gagne du terrain dans de nombreux pays, mais ces efforts doivent être encouragés et appuyés au sein de la société. Les politiques axées sur l'être humain qui préviennent et réduisent la pauvreté en protégeant la dignité des individus, des familles et des groupes vulnérables favorisent l'autonomisation et la projection. Ces politiques, lorsqu'elles sont bien conçues et mises en oeuvre, relèvent clairement du bon sens économique puisqu'elles permettent aux individus d'améliorer le capital humain, l'employabilité et les avoirs productifs tout en facilitant la participation plus efficace des pouvoirs publics et la négociation de meilleurs compromis dans une optique de croissance sans exclusion, de renforcement de la capacité productive et de

développement durable.

Les initiatives de sensibilisation et l'action politique menées par l'International Council on Social Welfare dans le domaine de la protection sociale ne datent pas d'hier. Nous envisageons la protection sociale comme un droit fondamental et un investissement dans l'être humain, la considérant comme l'un des moyens qui ont fait leurs preuves de mettre fin à la pauvreté, à la précarité et à l'exclusion. Par conséquent, nous soutenons le partenariat mondial pour la protection sociale universelle présenté lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 septembre 2016. Appuyé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale, ce partenariat mondial réunissant plusieurs partenaires de développement, dont des organes intergouvernementaux, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, vise à accroître le nombre de pays offrant une protection sociale universelle ainsi qu'à les aider à concevoir et mettre en oeuvre des systèmes de protection sociale universels et durables. Cette initiative à la fois excellente et opportune renforce l'élan politique en faveur de la protection sociale dans le monde et conforte les récentes réalisations politiques d'envergure dans ce domaine.

L'International Council on Social Welfare considère que la clef, dans ce contexte, est la « protection sociale universelle ». La nécessité d'offrir une protection sociale à tous les membres de la société, en encourageant de ce fait la justice sociale, la cohésion et la résilience, est largement admise au niveau international mais il reste encore beaucoup à faire, au niveau national, pour veiller à ce que l'un des principes fondamentaux du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, « ne laisser personne de côté », ne reste pas lettre morte. Il persiste un gouffre entre la reconnaissance constructive du fait que l'amélioration de la protection sociale est une priorité du développement et

et la froide réalité du terrain où près des trois quarts de la population mondiale sont privés d'une protection sociale adéquate et que des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ne disposent ni d'un revenu garanti ni d'un accès aux services publics essentiels.

L'International Council on Social Welfare réitère donc son soutien à la Recommandation sur les socles de protection sociale, 2012, de l'OIT. L'instauration de socles nationaux de protection sociale est une initiative proposée par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies en 2009, mais c'est la recommandation no 202 de l'OIT qui a fourni, en 2012, les orientations pratiques sur l'établissement de ces socles et la mise en place de systèmes de sécurité sociale complets pour tous. Cette recommandation est un outil important pour promouvoir une approche privilégiant les droits de l'homme de la protection sociale. Parallèlement, nous appuyons pleinement l'accroissement de la coopération à l'échelle du système des Nations Unies dans ce domaine ainsi que la participation et l'implication actives d'autres parties prenantes. De concert avec nos partenaires de la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, qui regroupe plus de 80 membres issus d'organisations de la société civile du monde entier, nous étudions les synergies et autres moyens de renforcer la collaboration internationale dans le domaine de la protection sociale à plus long terme. En constituant une plate-forme dédiée aux expériences d'apprentissage - avec élaboration des outils appropriés - et en nouant des liens de collaboration avec les coalitions et/ou plates-formes de protection sociale nationales et régionales, les membres de la Coalition mondiale se concentrent sur la mise en valeur de la conception, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des socles de protection sociale.

L'International Council on Social Welfare rejoint le Rapporteur spécial des Nations Unies

sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté lorsqu'il souligne que : « La mise en oeuvre du droit à la protection sociale moyennant l'adoption par tous les États de socles de protection sociale est, très nettement, l'approche fondée sur les droits de l'homme la plus prometteuse dans l'optique de l'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde. En soi, ces socles sont des garanties d'un revenu de base et de l'accès aux services sociaux essentiels pour l'ensemble de la population. Aucun autre concept opérationnel ne recèle le même potentiel si l'on veut garantir que les 15 % à 20 % les plus pauvres de la population mondiale jouissent d'un niveau minimum de droits économiques, sociaux et culturels » (Assemblée générale des Nations Unies. Extrême pauvreté et droits de l'homme. Note du Secrétaire général A/69/297, 11 août 2014).

Notre organisation est convaincue que traiter les questions des inégalités et de la réduction de la pauvreté de manière globale nécessite d'établir des passerelles entre les droits fondamentaux et la protection sociale des individus et des communautés. La protection sociale est un élément très important, si ce n'est vital, de toute politique sociale progressiste attentive aux besoins des populations dès aujourd'hui et pour demain. La protection sociale universelle est un facteur propice à la protection des droits de l'homme, à la valorisation du potentiel humain et à la réduction des disparités de revenus. Soulignant l'importance des conditions matérielles essentielles nécessaires pour vivre dans la dignité, la protection sociale contribue à ériger la dignité humaine en valeur et en principe juridique en la rapprochant étroitement des droits sociaux et économiques. En outre, elle est une condition matérielle préalable essentielle à l'autonomisation effective des personnes.

Le financement de la protection sociale demeure l'un des principaux défis à relever sur la voie de la couverture sanitaire universelle.

Les priorités en matière de dépenses sont établies au niveau national et reflètent différentes valeurs, différentes histoires sociales et différents compromis politiques entre besoins concurrents. La composition d'une palette de financements pour les programmes contributifs et non contributifs peut faciliter la mise en place des « systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale » évoqués dans l'objectif de développement durable 1.3. Cette protection peut être fournie sous forme d'assurance sociale, d'avantages sociaux financés par l'impôt, de services d'assistance sociale, de programmes de travaux publics et d'autres plans assurant une sécurité du revenu de base. L'International Council on Social Welfare rappelle que l'accès à la protection sociale, y compris la sécurité du revenu de base et les soins de santé essentiels, doit être garanti à toute personne ayant besoin d'une telle protection, compte tenu des priorités et des contraintes nationales.



L'organisation estime que le renforcement de la protection sociale est non seulement l'un des meilleurs moyens de réduire l'insécurité et la misère dans le monde, mais aussi une façon efficace de conforter les approches sociales qui stimulent le dynamisme économique et favorisent la préservation et l'utilisation durable du patrimoine environnemental.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a donné un nouvel

élan au discours sur la protection sociale, qui gagne du terrain tant au niveau national qu'au niveau international. La communauté internationale a reconnu le rôle crucial que joue la protection sociale dans l'élimination de la pauvreté et la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable. La protection sociale est considérée, dans le Programme, comme un élément fondamental pour l'obtention de résultats dans les domaines de la santé, de l'égalité des sexes, du travail décent, de la croissance sans exclusion et des inégalités. L'élan créé par l'adoption du Programme 2030 crée une nouvelle occasion, pour toutes les parties prenantes, de trouver des solutions novatrices aux problèmes de développement les plus pressants, notamment la protection sociale universelle.

L'International Council on Social Welfare affirme qu'une nouvelle impulsion politique de haut niveau, à l'échelon international, visant à faire de la protection sociale une question à part entière, serait hautement souhaitable, en particulier dans le cadre de la concertation intergouvernementale et des négociations menées aux Nations Unies à la suite du Programme 2030. Une telle avancée à l'issue des négociations multilatérales permettrait de tirer parti de la reconnaissance croissante du rôle important que jouent les systèmes de protection sociale, notamment les socles, dans la société. C'est dans cet esprit que nous mettons en lumière, dans la présente déclaration, la proposition faite par l'International Council on Social Welfare aux États Membres siégeant dans la Commission du développement social **d'envisager l'élaboration d'un projet de résolution du Conseil économique et social (ECOSOC) sur les systèmes de protection sociale, résolution qui doit intégrer les socles en tant qu'étape nécessaire vers un système de protection sociale complet et universel pour tous**. Nous exhortons les délégations à tenir compte des liens entre la protection

sociale et une croissance économique durable, en soulignant qu'une fois les socles de protection sociale mis en place et devenus opérationnels au niveau national, la réalisation de plusieurs cibles des objectifs de développement durable, à commencer par celle de la réduction de la pauvreté, serait alors possible.

Nous proposons que les éléments suivants, qui comprennent des garanties de sécurité sociale de base et forment un ensemble de biens et services essentiels définis à l'échelle nationale, soient inclus dans cette résolution : a) les soins de santé essentiels, dont la santé maternelle, qui répondent aux critères de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité; b) la sécurité du revenu de base pour les enfants, leur assurant l'accès à la nutrition, à l'éducation et aux soins; c) la sécurité du revenu de base pour les personnes actives en accordant une attention particulière à la maladie, au chômage, à la maternité et à l'invalidité; et d) la sécurité du revenu de base pour les personnes âgées.

L'adoption d'une résolution de l'ECOSOC sur les systèmes de protection sociale nous semble essentielle pour attirer l'attention sur des aspects questions clés de la protection sociale universelle, à l'instar des socles, ainsi que sur ses nombreux avantages pour la société, et renforcerait l'impact politique de la recommandation no 202 de l'OIT. Cette résolution dédiée illustrerait l'engagement politique de haut niveau à faire progresser la protection sociale à tous les échelons. Dans le même temps, la résolution négociée par l'ONU permettrait de cibler d'autres parties prenantes politiques. Une telle résolution, qui cadrerait bien avec le Suivi du Sommet mondial pour le développement social et la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, serait décisive pour l'intégration de la problématique de protection sociale dans le programme de la Commission pour le développement social et faciliterait la mise en oeuvre à l'échelon national, ainsi que le suivi cohérent à l'échelle du système, des

conclusions concertées.

***Déclaration de la société civile : Les socles de protection sociale comme stratégie de prééminence***

**Déclaration soumise lors de la 55<sup>e</sup> Commission du développement social des Nations Unies**

L'énoncé de l'Agenda pour le développement durable de 2030, selon lequel la pauvreté est « le plus grand défi mondial auquel le monde puisse faire face aujourd'hui » a permis à la communauté internationale de poser des questions sur ses causes profondes et sa persistance obstinée. Comprendre les véritables causes et les solutions aux différents pièges de la pauvreté exige une réflexion impartiale et objective sur les insuffisances des politiques et des pratiques de développement de longue date et appelle à des changements structurels et systémiques novateurs. De même, situer le développement au cœur de l'Agenda de l'ONU appelle à une nouvelle compréhension du rôle de l'Etat en tant que facilitateur d'une « monde libre de pauvreté, de faim, de maladie et de besoin, où toute vie peut prospérer ». Par une identité ethnique partagée et par d'autres définis par la frontière, par la langue ou même par l'usage autorisé de la force, **l'Etat doit maintenant son rôle comme le catalyseur du changement transformateur et participatif envisagé dans l'Agenda de 2030.**

L'institution de la protection sociale, y compris les socles de protection sociale, est l'un des moyens les plus évidents pour réaliser la vision de l'éradication de la pauvreté et de la réalisation d'un développement durable pour tous. Le concept de protection des personnes vulnérables ou en danger est enraciné dans la reconnaissance de la valeur morale égale de tous les membres de la société - bref, **il met les gens au centre et ne laisse personne derrière.** Tous les membres de la société ont le droit à la protection sociale, qui doit se

traduire par l'établissement et le maintien de la protection sociale comme élément fondamental des systèmes nationaux de sécurité sociale. Progressivement, la protection sociale - et afin de réaliser son potentiel d'impliquer toutes les personnes dans le développement de leurs communautés - doit progressivement s'étendre au-delà de la mise en oeuvre des socles de protection social vers des systèmes toujours plus complets.

De plus, la protection sociale est un mécanisme essentiel pour donner la possibilité aux citoyens de développer leurs capacités inhérentes, à l'avancement de leurs propres communautés et nations. **Un dialogue inclusif avant la mise en oeuvre des politiques de protection sociale favorise la coopération entre les institutions et permet à tous de contribuer au bien-être de tous les citoyens.** Ces processus s'appuient sur et renforcent des valeurs telles que l'égalité, la solidarité et l'inclusion et profitent de la diversité culturelle des communautés comme outil de développement cohérent.

**Une stratégie qui éradique la pauvreté ...**

L'Objectif 1, Objectif 3 de l'Agenda 2030 « pour mettre un terme à la pauvreté sous toutes ses formes » demande la mise en place de systèmes de protection sociale adaptés au niveau national pour tous, y compris les planchers. Les politiques de protection sociale et de travail décent sont apparues comme des outils fondamentaux pour mettre fin à la pauvreté, réduire les inégalités et bâtir des sociétés socialement inclusives. Les politiques de protection sociale et de travail décent sont les côtés complémentaires d'une stratégie de développement cohérente. Il incombe à tous les gouvernements de mettre en oeuvre la protection sociale, y compris les planchers à l'échelle nationale, et de les appuyer à l'échelle mondiale, en les considérant non pas comme des engagements financiers, mais comme des investissements qui récolteront des récompenses pour tous. À cet égard, ils s'appuient également sur l'engagement

commun des représentants du peuple au gouvernement de les mettre en oeuvre des socles de protection social appropriés correspondant au principe de subsidiarité. Avec l'adoption de l'Agenda 2030, les efforts doivent désormais passer de la déclaration des engagements à l'élaboration de stratégies concrètes de mise en oeuvre.

**La protection sociale est une stratégie éprouvée et efficace pour réduire toutes les formes de pauvreté.** Des études menées en Afrique et en Asie, par exemple, ont indiqué que les programmes de transferts en espèces ont des résultats nettement plus rapides en termes de réduction de la pauvreté que ceux que l'on attend des effets de la politiques économiques de « goutte-à-goutte ». À l'inverse, les études montrent que le risque de pauvreté est très élevé lorsque les bases de la protection sociale n'existent pas. Cela illustre la capacité des politiques de protection sociale en tant qu'outil de prévention de la pauvreté. Il est également prometteur de tirer parti de la vaste gamme de talents et compétences de toutes les personnes, en particulier ceux qui connaissent la marginalisation. À mesure que les gens ont accès à des possibilités, la capacité de développement s'élève au sein d'une société, créant de nouvelles possibilités de coopération et de collaboration.

Au-delà de leur rôle déterminant dans l'élimination de la pauvreté, ces politiques jettent les bases d'une plus grande participation des populations au développement de leurs propres communautés et à l'avancement de leur pays en général. Dans cette optique, les politiques de protection sociale devraient progressivement aller au-delà de la mise en place de filets de sécurité, qui traitent simplement les symptômes de la pauvreté, à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de la vulnérabilité.

#### **.... et réaliser un développement durable**

Malgré les nombreux défis au développement

durable est la racine de l'inégalité. La communauté internationale a, par exemple, reconnu que la croissance économique à l'échelle mondiale, n'a pas été partagée également à l'intérieur ou entre les pays. En tant que problème multidimensionnel, l'inégalité touche les personnes vulnérables à des taux beaucoup plus élevés, ce qui exacerbe et intensifie les injustices et les déséquilibres existants et, à long terme, contribue à l'instabilité sociale.

La protection sociale ouvre la voie à une action plus durable sur plusieurs fronts. L'assurance sociale et les transferts de fonds à long terme donnent aux gens une certaine stabilité et confiance en ce qui concerne leurs processus décisionnels. Une réalité économique plus sûre conduit souvent les gens à investir dans la santé et l'éducation de leur famille pour qu'ils puissent mieux tirer parti du potentiel de tous les membres de la famille et veiller à ce que les générations suivantes aient plus de capacités pour répondre à leurs besoins. Lorsqu'il est utilisé efficacement, la boucle de rétroaction négative de la pauvreté et le manque d'opportunité peut être terminée.

#### **Le financement de la protection sociale doit être compris comme une opportunité d'investissement sage plutôt que comme une prestation de services à court terme.**

Les pays à faible revenu peuvent se permettre une protection sociale de base ; Même des petits programmes produisent des avantages positifs qui peuvent s'accroître avec le temps. Par exemple, le coût de l'extension de l'assurance maladie à l'ensemble de la population du Rwanda a été d'environ 1% du PIB total, soit le même pourcentage que l'Éthiopie consacre à son Programme de filets de sécurité productifs qui touche 8 millions de ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire. Les programmes de protection sociale peuvent commencer par des allocations initiales relativement modestes et augmenter continuellement les dépenses dans

dans le cadre d'un processus organique, en s'appuyant sur les succès passés et en investissant de nouveau. En outre, **les consultations sur la capacité fiscale d'un pays à mettre en oeuvre des socles de protection social qui doivent également tenir compte des coûts de l'inaction.** L'OIT estime que le niveau de pauvreté et d'inégalité dans les pays de l'OCDE serait aujourd'hui le double du taux actuel si ce n'était des services de protection sociale. Les pays de l'OCDE doivent continuer à améliorer leurs systèmes de protection sociale et éviter les mesures d'austérité qui affectent le financement des politiques sociales. Des taux de pauvreté plus élevés représenteraient un fardeau fiscal beaucoup plus important que la mise en oeuvre des politiques. Ainsi, la question pertinente pourrait ne pas être de savoir si les pays peuvent se permettre de mettre en oeuvre des plans de protection sociale, mais s'ils peuvent se permettre de ne pas le faire.

### ... pour tous!

Pour que le développement atteigne toutes les personnes, **les gens eux-mêmes doivent participer activement au processus, de la planification et de la mise en oeuvre au suivi et à l'examen.** Plutôt que d'aborder les citoyens comme simples bénéficiaires de l'aide, les efforts de protection sociale ont le potentiel d'habiliter tous les membres de la société à devenir des agents actifs dans les efforts de développement. L'engagement des citoyens dans l'analyse des politiques, la réflexion sur les capacités et les réalités des communautés locales et l'engagement et le suivi de la mise en oeuvre des politiques permettra une plus grande transparence, efficacité des politiques et confiance entre tous les membres de la société. De même, les expériences de la base devraient contribuer à l'élaboration de nouvelles stratégies tournées vers l'avenir et veiller à ce qu'aucune population ne soit exclue du développement ou qu'elle en soit stigmatisée. Les efforts visant à accroître la participation de cette

manière fourniront également une occasion précieuse de changer les relations entre les citoyens et les institutions - une nécessité cruciale pourtant souvent négligée. Une approche cohérente et intégrée, associée à des politiques centrées sur les personnes, peut transformer la protection sociale en « instrument de transformation sociale et économique pour redresser les conditions d'injustice et d'exclusion qui perpétuent la pauvreté ».

### Un appel à l'action

Le potentiel transformateur des socles de protection social dépend de la conception spécifique de ses politiques, de la manière dont ils tiennent compte des dynamiques structurelles, institutionnelles et politiques, et de la mesure dans laquelle ils abordent les causes sous-jacentes de la pauvreté et de la vulnérabilité. Le Comité des ONG sur le développement social, avec des circonscriptions du monde entier, déclare son engagement à soutenir la protection sociale comme un moyen de faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans la dignité et l'égalité. Nous demandons donc aux États membres:

- Présenter une résolution à la Commission du développement social axée sur la protection sociale, sur les différents niveaux, comme une étape nécessaire vers l'éradication universelle de la pauvreté.
- Concevoir et mettre en oeuvre des socles de protection social comme moyen de construire des sociétés socialement justes qui donnent à tous la possibilité de vivre dans la dignité.
- Combiner la protection sociale avec les politiques de travail décent et favoriser les environnements pro-emploi.
- De le faire conformément aux droits de l'homme internationaux et d'appliquer les principes des droits de l'homme relatifs à l'égalité et à la non-discrimination, à la participation, à la transparence et à la responsabilité.

- De mettre les gens au centre de l'élaboration de ces politiques.
- Rechercher la participation maximale dans les dialogues pour identifier les besoins spécifiques et éviter l'exclusion de tout groupe.
- Orienter les politiques vers la réduction des inégalités et des asymétries de pouvoir entre les secteurs de la société.
- Incrire la protection sociale dans la législation nationale.
- L'élaboration des plans de financement concrets et réalisables comprenant la protection sociale dans les budgets nationaux.
- Reconnaître la protection sociale comme un investissement bénéfique pour le développement durable et comme une opportunité pour briser le cycle de la pauvreté.
- Tenir compte du coût de l'inaction dans l'évaluation de la capacité fiscale des différents niveaux de protection sociale.
- Attribuer un pourcentage de l'aide publique au développement pour la protection sociale à l'échelle mondiale.
- Examiner les différentes dynamiques de la pauvreté et adapter les politiques de prévention de la pauvreté.
- Favoriser un dialogue inclusif avec les citoyens, la société civile et les militants.
- Coordonner avec les organismes des Nations Unies la mise en oeuvre de ces objectifs et de renforcer les processus de partage des connaissances au niveau mondial.
- Elaborer des stratégies actuelles et futures sur les réalisations passées et les enseignements tirés
- L'allongement progressif des socles de protection social, tant sur le plan quantitatif (nombre de personnes couvertes, niveaux de prestations) qu'en termes qualitatifs (gamme de services).

### Penser à long terme : développer une relation de soutien mutuel entre les politiques d'élimination de la pauvreté et les politiques environnementales



L'événement parallèle organisé par le CIAS, en coopération avec les Missions permanentes de Finlande et de Namibie, l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD), le Programme MOST de l'UNESCO et l'Association Internationale des Ecoles du Travail Social, ont cherché à mettre en avant la compatibilité entre les actions visant à éliminer la pauvreté, et les politiques en faveur de l'environnement, ainsi que les opportunités et défis qui s'y rapportent. Il est largement reconnu que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et toutes ses dimensions est non seulement un énorme défi pour tous, mais aussi une condition indispensable au développement durable.

La quête de politiques porteuses de transformations et favorisant une relation de soutien mutuel dans ce contexte est essentielle : l'élimination de la pauvreté garantit un niveau de vie décent pour tous et facilite les actions destinées à prévenir la dégradation environnementale et à protéger le patrimoine environnemental commun mondial.

Les participants de l'événement parallèle ont souligné plusieurs facettes des politiques sociales destinées aux pauvres, tout en ayant incité à promouvoir la viabilité. Combattre la

pauvreté et renforcer la résilience des personnes vivant dans la pauvreté quand elles doivent faire face aux chocs économiques, sociaux et environnementaux, sont des tâches majeures pour réaliser le développement durable.

Dans sa présentation, M. **Vilbard Usiku**, Commissaire de l'équité à l'emploi pour la République de Namibie, a décrit la conception du 5<sup>e</sup> Plan national de développement de Namibie, qui reposait sur la considération des points de vue de toutes les parties prenantes majeures. Ce processus politique inclusif était destiné à répondre aux besoins des groupes vulnérables, ce qui permettait d'anticiper certains des impacts dévastateurs du changement climatique. Il est reconnu que la pauvreté menace les opportunités d'emploi, et que combattre la pauvreté est une priorité cruciale pour le développement à l'échelon national. Faire progresser le développement durable requiert une combinaison d'actions politiques venant de tous les fronts, notamment du secteur de l'éducation.

Le **Dr. Paul Ladd**, Directeur de l'Institut de recherche pour le développement social (UNRISD) a parlé des méthodes pour catalyser les processus de changements entraînant la transformation des trois dimensions du Programme 2030 pour le développement durable : économique, environnementale et sociale. Dans le cadre d'un indispensable « tournant socio-économique » qui requiert une cohérence dans la gouvernance mondiale et une meilleure coordination de la part de toutes les parties prenantes, les appels en faveur d'un partenariat mondial doivent dépasser les approches actuelles des partenariats entre le privé et le public et la participation des deux secteurs. Les individus et la planète doivent passer avant le profit. Les parties prenantes moins puissantes devraient avoir le droit de s'exprimer et d'avoir une influence, et les acteurs de la société civile pourraient augmenter l'impact de leurs politiques en ayant recours à diverses formes d'innovations sociales.

Le Professeur **Lynn Healy** de l'Association Internationale des Ecoles du Travail Social a parlé des défis environnementaux auxquels les personnes vivant dans la pauvreté sont confrontées. L'absence de protections politiques de l'environnement influence le bien-être des personnes vivant dans la pauvreté ; cela se constate dans l'exacerbation de la pauvreté même, en premier lieu dans la perte de revenus, l'absence d'accès à l'eau et aux sanitaires, une plus grande prédisposition aux maladies, ainsi qu'une plus grande vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à celles provoquées par l'homme. Les exemples issus des pays développés et en développement illustrent bien les coûts multiples de la dégradation de l'environnement. D'un autre côté, on trouve de nombreux exemples de synergies au sein de la communauté, qui peuvent être des solutions où chacun est gagnant : des gazinières efficaces au Pakistan à l'établissement d'une industrie artisanale recyclant des déchets plastiques aux îles Fidji. Pour aller de l'avant, il faut raconter une autre histoire que celle où l'on parle d'environnement **ou** de développement ; il faut parler d'environnement **et** de développement parce qu'ils vont de soi et sont accessibles. Il est nécessaire de poursuivre le développement des méthodes qui permettent de multiplier les projets locaux cherchant à réduire la pauvreté tout en préservant l'environnement.

M. **Ronald Wiman**, Expert en chef, Institut national de la santé et de l'action sociale de Finlande, a longtemps parlé des efforts que son pays fait pour réaliser le développement durable. La Finlande peut être fière de ses réussites multiples dans ce domaine, ses performances figurant en haut des classements internationaux. La population en général considère les efforts de viabilité comme un objectif politique crucial. Les petites villes aspirent à réaliser la viabilité avec autant de vigueur que les grandes, et peuvent se

féliciter de réussites remarquables dans ce domaine. La Finlande est un acteur actif dans le domaine international, et apporte un soutien conséquent à la quête de changements politiques qui vont dans le sens d'une considération plus importante des objectifs sociaux et écologiques.

Le Professeur **Rebecca Davis**, Directrice du Centre pour le travail social mondial, Etats-Unis, a concentré sa présentation sur les politiques d'éducation et sur l'avancée de l'engagement du travail social envers la justice environnementale et économique. Le travail social, profession mondiale, se préoccupe des groupes vulnérables. Ceux vivant dans la pauvreté sont très vulnérables aux événements climatiques et ont peu d'options en situations de crise. Les travailleurs sociaux seront confrontés à des défis majeurs dans les prochaines décennies – quelles doivent être les réactions d'une profession solidaire telle que le travail social ? L'engagement de la profession envers les droits de l'homme et la justice, que l'on retrouve dans les descriptifs des compétences nécessaires, accentue les interconnexions globales de l'oppression et des violations des droits de l'homme. Par cette nouvelle politique, notre responsabilité dépasse les injustices économiques et sociales pour inclure les injustices et les violations dont l'environnement est victime. Enseigner le Programme 2030 devrait revenir à créer une prise de conscience, à sensibiliser et à rendre concret, avec un niveau suffisant de connaissances dans les trois domaines. Il y a un besoin évident de développer les programmes et d'enseigner les ODD qui font le lien entre un environnement durable et une sécurité économique.

Mlle **Cecilie Golden**, Spécialiste des programmes pour l'UNESCO, a insisté sur le

fait que les enjeux environnementaux ne doivent plus être perçus comme périphériques ou ayant un impact externe sur les sociétés. Bien au contraire, les changements environnementaux sont reliés à une multitude d'autres crises, risques et vulnérabilités auxquels chaque société est aujourd'hui confrontée. Ces enjeux doivent donc être compris comme un ensemble afin de les traiter tous séparément. Les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable constituent un programme unique. Le fossé entre ce que nous savons de l'interconnectivité et de la fragilité du système de notre planète et ce que nous sommes en train d'en faire est alarmant, il faut y remédier.

Comprendre et faire face au changement climatique requiert une contribution solide de la part des sciences sociales et humaines. Nous devons avoir les bonnes informations afin de comprendre ce que notre mère la Terre est en train de subir et comment il est possible de faciliter les efforts d'adaptation et d'atténuation de manière plus efficace.

A travers son programme intergouvernemental en sciences sociales sur le Management des transformations sociales ([MOST](#)), l'UNESCO s'efforce de rendre accessible aux gouvernements les connaissances qu'il produit, et de soutenir les politiques en faveur d'une adaptation positive et transformationnelle. Alors que nous surmontons les obstacles entre les disciplines et les méthodes, nous nous dirigeons vers des systèmes de connaissances plus intégrés, vers ce que l'on appelle parfois « la science de la viabilité ».

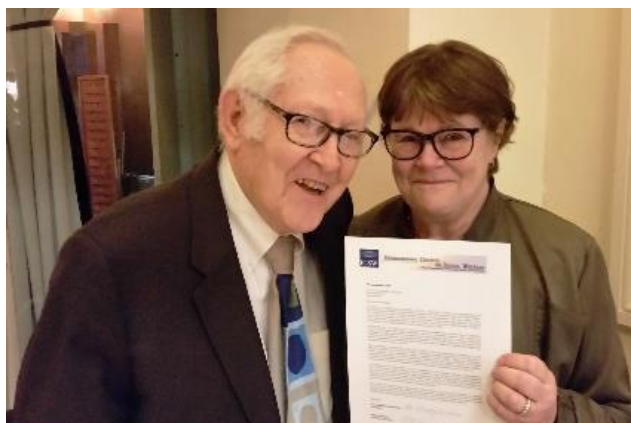
L'événement parallèle et les discussions qui ont suivi ont été animés par le **Dr. Sergei Zelenev**, Directeur exécutif du CIAS.

### La Présidente du CIAS rencontre le Comité US du CIAS



Photo de groupe: Patricia Martin-O'Meally, Cudore Snell, Ken Carpenter, Eva Holmberg-Herrstrom, Bernice Catherine Harper, Joyce Higashi, Bob Arnold

Le 4 février 2017, Eva Holmberg-Herrstrom, Présidente du CIAS, s'est rendue à Washington DC pour un dîner de travail avec le Comité américain du CIAS. A cette occasion, la Présidente a remis le certificat de membre distingué à M. Ken Carpenter du Comité américain.



### Ressources et liens utiles : trouvailles du mois

#### N'abandonner personne : les impératifs du développement inclusif.

Rapport sur la situation sociale mondiale, New York, 2016.

Le rapport, publié par le Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, met l'accent sur l'inclusion sociale. Il illustre qui est



laissé de côté et de quelles manières, en identifiant les modèles d'exclusion sociale et en considérant si les processus de développement sont bien inclusifs. En particulier, le rapport examine les liens entre l'exclusion, la pauvreté et les tendances de l'emploi.

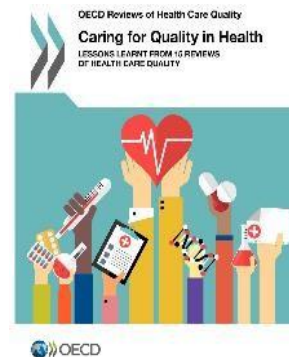
Pour de plus amples informations :

<http://www.un.org/esa/socdev/csocd/2017/rwss2016-ppt.pdf>

### La qualité de la santé en ligne de mire, Conclusions tirées de 15 bilans sur la qualité des soins de santé

OCDE, Paris, 2017

Ce livre, publié par l'OCDE, résume les défis majeurs et les bonnes pratiques nécessaires pour soutenir les améliorations dans la qualité des services de santé, et cherche à garantir que les ressources



conséquentes consacrées à la santé sont utilisées de manière efficace pour encourager les efforts des individus à mener des vies plus saines.

Pour de plus amples informations:

[http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocd/social-issues-migration-health/caring-for-quality-in-health\\_9789264267787-en#.WKDsQm8rKUK#page2](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocd/social-issues-migration-health/caring-for-quality-in-health_9789264267787-en#.WKDsQm8rKUK#page2)

The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:  
Sergei Zelenev, Executive Director  
E-mail: [szelenev@icsw.org](mailto:szelenev@icsw.org),

Address:  
ICSW, 5700 Arlington Ave.,  
Bronx, New York, 10471 (US Office)

[icsw@icsw.org](mailto:icsw@icsw.org)  
Website [www.icsw.org](http://www.icsw.org)

If you wish to cease receiving this newsletter, please click '[here](#)' providing your name and email address